

● **Nature de l'action**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Cette formation s'adresse à toute personne qui a pour mission de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

● **Pré-requis**

Aucun.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable :

- Situer le contexte en santé et sécurité au travail, ses missions et ses responsabilités de référent S&ST,
- Structurer l'évaluation des risques professionnels,
- Conduire une démarche permettant la mise en œuvre du plan d'actions de prévention,
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles, pour aborder une approche préventive,
- Animer la prévention.

● **Méthodes pédagogiques**

- Alternance d'apports théoriques et pratiques,
- Etude de cas et mise en situation,
- L'acquisition des connaissances de la formation sera validée par des tests de contrôle de connaissance tout au long de la formation et par un questionnaire QCM en fin de formation.

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès : Entretien téléphonique et/ou rendez-vous physique

Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 1 mois.

● **Mode d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et d'un certificat de compétences.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation permettant la validation d'une certification

● **Durée**

5 jours, soit 35 heures.

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Les textes règlementaires
- Les sources de droit
- La partie 4 du Code du travail
- Les principes généraux de prévention
- Les enjeux de la Santé et la Sécurité au Travail
- Les accidents de travail et les maladies professionnelles

LES OBLIGATIONS ET LES RESPONSABILITES EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Les responsabilités civiles et pénales
- La faute intentionnelle, la faute inexcusable
- Les obligations de sécurité de résultat
- Les acteurs internes de la prévention – Rôle du CSE
- Les acteurs externes
- Les formations obligatoires

L'ANIMATION TERRAIN

- Les causeries
- Les flashs sécurité
- Les chasses aux risques

IDENTIFIER LES RISQUES ET AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

LA PREVENTION ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Définition de la prévention
- Danger/ Risque/ Dommage
- Le registre des accidents bénins
- Le registre des accidents du travail
- Le registre des dangers graves et imminents
- Le programme annuel de prévention (PAPRI Pact)
- Analyse des conditions de travail
- Le plan de prévention

EVALUATION DES RISQUES ET DOCUMENT UNIQUE

- La réglementation
- Les étapes de la démarche,
- L'analyse des risques,
- Les mesures de prévention
- Les risques physiques (TMS, chimique travailleur isolé...)
- Les risques psychosociaux (RPS)
- Les moyens de protections (EPI, EPC)
- Aménagements, personne accidentée ou en situation de handicap
- La pénibilité
- L'arbre des causes

FORMATION REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL : UN ROLE CLE DANS L'ENTREPRISE

PROGRAMME

PRATIQUE

- Analyse du DUERP existant
- Visite terrain pour analyser un ou plusieurs postes de travail avec propositions d'actions